

Communiqué de Presse

Les urnes des municipales à peine refermées le Dimanche 22 Mars....dès le lendemain.... une avalanche de lettres de la DASEN aux Maires élus ou réélus pour leur annoncer une fermeture de classe !

Sitôt le deuxième tour des élections municipales achevé, les ordinateurs de la Direction Académique de Saône-et-Loire, ont « déversé » le Lundi des courriels dirigés vers plusieurs Maires du Département.... **pour annoncer une cinquantaine de fermetures de classes.**

Les projets de suppression de classe affectent durement le monde rural ...en totale contradiction avec les discours gouvernementaux affichant un « soutien à la ruralité » dans le cadre du plan « France Ruralités ».

Nous rappelons qu'aucune fermeture de classe ne doit intervenir à la hussarde, et nous demandons la considération des effectifs sur une période triennale.

La ruralité n'a pas à être pénalisée pour sa densité d'habitation moindre....laquelle est inhérente à la définition même de l'espace rural.

Nous nous opposons donc aux projets de fermeture, et demandons de prendre en compte :

- la qualité de l'enseignement et de l'environnement scolaire dans nos écoles de proximité,
- la pertinence de maintenir une classe rurale dès qu'un effectif minimal de **16 élèves** est atteint, notamment dans les communes dites « rural éloigné » et « zone de montagne » (référence à l'article 15 de la loi Montagne),
- une évaluation systématique du **temps de transport scolaire** et la mesure de l'allongement des déplacements domicile-école qui peut résulter d'une suppression de classe, données non prises en compte aujourd'hui
- la prise en compte du nombre **d'enfants de 2 à 3 ans**, niveau TPS (très petite section), dans la comptabilisation des effectifs scolaires,

L'Ecole rurale est une chance pour nos enfants car elle conjugue proximité et qualité de l'enseignement, elle n'est en rien un vestige du passé, comme certains le sous-entendent !

Dans une société en quête de repères, elle constitue un lien vivant entre les générations. Elle incarne une certaine idée de la République : proche, humaine, et attentive à chacun.

Nous demandons à Madame la Directrice d'entamer un véritable dialogue avec les élus et de revoir sa position en lien avec le Rectorat.

Par ailleurs, nous saisissons Monsieur le Préfet, afin que soient pleinement reconnues et respectées les spécificités de la ruralité.

**J.F. FARENC, Président,
et le Bureau de l'A.M.R. 71**